

RQ-10-2008

**Pour une stratégie montréalaise en
faveur du développement coopératif**

**Analyse du potentiel coopératif
montréalais**

Par Émilien Gruet

Septembre 2008

Cahier du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)

Cahier No RQ-10-2008

« Pour une stratégie montréalaise en faveur du développement coopératif - Analyse du potentiel coopératif montréalais »

Par Émilien Gruet

Révision linguistique : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-462-8

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

aruc : É C O N O M I E S O C I A L E : rqrp

ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS - COMMUNAUTÉS
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE PARTENARIALE

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Résumé

Depuis une décennie, l'économie sociale dans son ensemble et plus particulièrement le secteur coopératif ont connu un formidable essor sur le territoire québécois et montréalais. Malgré l'importance du secteur coopératif à Montréal, les données désagrégées indiquent que le modèle coopératif est moins présent à Montréal qu'ailleurs au Québec. Celui-ci ne représente en effet que 10,7 % des coopératives non financières (et excluant l'habitation) du Québec. Ce rapport vise à observer plus attentivement le contexte montréalais pour mieux comprendre les facteurs qui limitent ou qui encouragent le développement de l'entrepreneuriat coopératif et permettre ainsi une analyse du potentiel de développement de cette formule sur l'agglomération montréalaise. Il se divise en deux parties. La première établit un recensement et une compilation des données statistiques disponibles et en fait ressortir les faits saillants. La seconde partie se base en partie sur la première et analyse le potentiel de développement des coopératives à Montréal (créneaux porteurs, enjeux socioéconomiques et secteurs en émergence). À travers une mise en perspective de la situation du monde coopératif à Montréal et de son potentiel de développement avec les enjeux et orientations politiques de la métropole, ce rapport met en avant l'importance d'une stratégie de développement coopératif montréalaise.

Mots-clés : Coopérative, Montréal, potentiel, développement, stratégie.

Table des matières

Présentation de l'ARUC-ÉS et du RORP-ÉS	iii
Résumé	v
Liste des tableaux et graphiques	ix
Avant-propos.....	xi
Introduction.....	13
Chapitre 1 : État de la situation des coopératives de Montréal	15
Les coopératives montréalaises au Canada et au Québec	15
Nombre de coopératives à Montréal et répartition par catégorie et par secteur d'activité.....	17
Évolution comparative des coopératives montréalaises vis-à-vis du reste du Québec.....	21
Taux de survie des coopératives.....	23
Chapitre 2 : Potentiel de développement des coopératives	27
Créneaux porteurs, secteurs en émergence et problématiques auxquelles la formule coopérative peut amener une réponse	27
Enjeux socioéconomiques généraux auxquels les coopératives apportent des réponses	27
Développement économique social et solidaire	28
Environnement et développement durable.....	29
Culture, savoir et ouverture sur le monde	30
Cohésion sociale et participation citoyenne	31
Entrepreneuriat féminin.....	31
Entrepreneuriat chez les jeunes	32
Entrepreneuriat chez les personnes issues de l'immigration	32
Créneaux porteurs et secteurs en émergence.....	32
Entreprises en arts et en culture.....	33
Entreprises de récupération et gestion des matières résiduelles	34
Services aux entreprises.....	34
Entreprises en loisir et tourisme	34
Hébergement et restauration.....	35
Coopératives de santé	36
Secteur agroalimentaire.....	37
La relève dans les entreprises	38
Entreprises en informatique et en technologie de l'information et de la communication (TIC).....	38
Le transport	39
Coopératives d'habitation.....	39
Autres types d'entreprises où le modèle coopératif pourrait se développer.....	39
Entreprises adaptées.....	39
Coopératives funéraires	40
Coopératives scolaires	40
Coopératives Jeunesse de services	40

Catégories de coopératives à promouvoir particulièrement	41
Coopératives de travail	41
Coopératives de solidarité.....	41
Coopératives de travailleurs actionnaires	42
Conclusion	43
Bibliographie	45

Liste des tableaux et graphiques

Tableaux

Tableau 1 : Nombre de coopératives par secteur d'activité, selon la catégorie au 31 décembre 2006	18
Tableau 2 : Répartition des différents types de coopérative à Montréal et au Québec au 31 décembre 2006	19
Tableau 3 : Nombre de coopératives montréalaises par principaux secteurs d'activité au 31 décembre 2006	20
Tableau 4 : Évolution des coopératives montréalaises entre 2001 et 2005.....	21
Tableau 5 : Évolution des coopératives d'habitation entre 2001 et 2005.....	22
Tableau 6 : Évolution de l'ensemble des coopératives du Québec entre 2001 et 2005.....	22
Tableau 7 : Croissance du monde coopératif québécois et montréalais entre 2001 et 2005	23
Tableau 8 : Taux de survie des entreprises coopératives au Québec après 5 ans et 10 ans d'existence	23

Graphiques

Graphique 1 : Répartition régionale des coopératives actives au 31 décembre 2006.....	16
Graphique 2 : Taux de survie des cinq catégories de coopératives, comparé à celui des entreprises québécoises, après cinq ans.....	24
Graphique 3 : Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises traditionnelles (%).....	25
Graphique 4 : Taux de survie après 10 ans - Comparaison des principaux secteurs économiques coopératifs et des entreprises québécoises comparables	26
Graphique 5 : Les trois sphères du développement durable	29
Graphique 6 : Profil actuel des coopératives de soin de santé au Canada.....	36

Avant-propos

Ce rapport constitue la première étape du projet de recherche-action *Pour une stratégie montréalaise en faveur du développement coopératif*. Ce projet est porté par la Coopérative de développement régional (CDR) de Montréal-Laval et le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM), un comité conseil de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, ainsi que par divers partenaires associés parmi lesquels se trouvent le Réseau de la coopération du travail, le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) et son groupe régional d'activités partenariales (GRAP) de Montréal ainsi que le Chantier de l'économie sociale. Le projet combine des éléments de recherche et d'analyse à l'expertise terrain des partenaires et permettra ainsi de doter les acteurs du développement local et de l'économie sociale à Montréal d'une stratégie d'action commune.

Nous remercions Chantal Jolicoeur et Armand Lajeunesse de la CDR Montréal-Laval; Isabel Faubert-Mailloux, du Réseau de la coopération du travail du Québec; Louise Saint-Jacques, de La Puce informatique; Anyle Côté, de la Conférence régionale des élus de Montréal; Nancy Neamtan du Chantier de l'économie sociale et Margie Mendel de l'Université Concordia pour leurs commentaires et suggestions.

Introduction

Depuis une décennie, le renouveau de l'économie sociale dans son ensemble, et plus particulièrement un nouvel essor du développement coopératif, s'est fait sentir dans toute la sphère de l'entrepreneuriat sur le territoire québécois et montréalais. Au 31 décembre 2006, 710 coopératives sont présentes à Montréal¹. Elles représentent 26,8 % de l'ensemble des coopératives non financières au Québec. Au 31 décembre 2005, les coopératives non financières montréalaises cumulaient un actif de 1,72 milliard de dollars, un chiffre d'affaires de 3,43 millions de dollars et fournissaient un emploi à plus de 14 500 personnes.

Malgré l'importance du secteur coopératif à Montréal, les données désagrégées indiquent que le modèle coopératif est moins représenté à Montréal qu'ailleurs au Québec. En effet, si on exclut le secteur de l'habitation, qui compte 78 % du total des coopératives à Montréal, c'est 152 coopératives qui œuvrent dans tous les secteurs d'activité économique, avec une prépondérance pour les arts et spectacles, le scolaire, l'informatique et les services aux entreprises. Ce nombre ne représente que 10,7 % des coopératives non financières (et excluant l'habitation) du Québec.

Il est donc nécessaire de regarder plus attentivement le contexte montréalais pour mieux comprendre les facteurs qui limitent ou qui encouragent le développement de l'entrepreneuriat coopératif. C'est de ce besoin qu'est né le projet de recherche/action *Pour une stratégie montréalaise en faveur du développement coopératif*. Ce projet est porté par la Coopérative de développement régional de Montréal-Laval et le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal ainsi que par divers partenaires associés parmi lesquels se trouvent le Réseau de la coopération du travail, le groupe régional d'activités partenariales de Montréal (ARUC-ÉS, GRAP Montréal) et le Chantier de l'économie sociale. Le projet combine des éléments de recherche et d'analyse à l'expertise terrain des partenaires qui permettront de doter les acteurs du développement local et de l'économie sociale à Montréal d'une stratégie d'action commune.

Ce rapport constitue la première des trois phases que comporte le projet. Son objet est d'analyser le potentiel de développement de la formule coopérative sur l'agglomération montréalaise. Il se divise en deux parties. Dans la première, nous faisons un état de la situation des coopératives à Montréal à travers un recensement et une compilation des données statistiques disponibles. Une brève analyse de ces données nous permet de faire ressortir les secteurs en émergence. La seconde partie recense et analyse le potentiel de développement des coopératives à Montréal (créneaux porteurs, enjeux socioéconomiques et secteurs en émergence). Grâce à une mise en perspective des enjeux et orientations politiques montréalais avec les avantages de la formule coopérative et les dernières évolutions que le secteur a connues, cette partie met en avant le bien-fondé et la nécessité d'une stratégie montréalaise en faveur du développement coopératif.

¹ Statistiques MDEIE 2007. Ces données n'incluent pas les coopératives financières.

Chapitre 1

État de la situation des coopératives de Montréal

Les coopératives montréalaises au Canada et au Québec

Quatre Canadiens sur dix sont membres d'au moins une coopérative. Au Québec, environ 70 % de la population est membre d'une coopérative².

Le mouvement coopératif et mutualiste au Québec, c'est :

- 3200 coopératives;
- 39 mutuelles;
- 7,7 millions de membres (particuliers et entreprises);
- 81 000 emplois;
- 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires;
- 130 milliards de dollars d'actif.

De ces 3200 entreprises coopératives, plus de 2500 sont non financières. Elles sont la propriété d'environ un million de membres, procurent de l'emploi à 37 000 personnes, génèrent des revenus supérieurs à 8,7 milliards de dollars et ont un actif total de plus de 4,3 milliards de dollars.³

Avec 46,9 % des coopératives actives au Québec, le secteur de l'habitation est de très loin le secteur le plus représenté. Viennent ensuite les coopératives agricoles (0,8 %) et le reste des secteurs économiques qui ne dépassent jamais les 1 % des coopératives québécoises.

Ces coopératives sont particulièrement importantes dans les régions rurales et éloignées du pays où elles répondent aux besoins économiques des producteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des arts, de l'artisanat et de la fabrication. Au 31 décembre 2006, on dénombrait 2645 coopératives non financières actives au Québec; 59 % d'entre elles se situaient dans les régions ressources⁴ et centrales⁵ et 28 % dans l'agglomération montréalaise (respectivement 27 % et 1 % à Montréal et Laval).

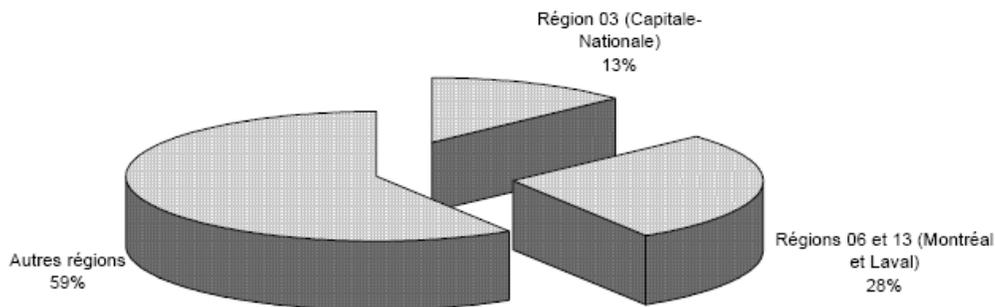
² Gouvernement du Canada. Secrétariat aux coopératives. http://www.coop.gc.ca/index_f.php?s1=li&page=intro

³ Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (2007). *Une occupation dynamique du territoire : Bâtir l'avenir des municipalités par la coopération*. Mémoire présenté à madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions.

⁴ Les régions ressources comprennent le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

⁵ Les régions centrales comprennent l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec.

Graphique 1 : Répartition régionale des coopératives actives au 31 décembre 2006



Source : MDEIE, Direction des coopératives

Plus de 60 % des emplois se retrouvent dans des coopératives dont le siège est situé hors des grands centres urbains. En considérant que les grandes coopératives agricoles ont des usines partout au Québec, c'est environ 75 % des emplois qui sont dans les régions ressources et centrales.⁶

Alors que l'habitation coopérative est principalement présente dans les grandes agglomérations comme Montréal et Québec, les coopératives actives dans les autres secteurs se concentrent davantage dans les régions rurales et semi-urbaines. Ainsi, plus de 75 % des emplois coopératifs se trouvent dans les zones rurales et semi-urbaines.

Dans les domaines agroalimentaire et forestier, qui sont les plus importants secteurs coopératifs selon le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois, la quasi-totalité des opérations de production et de transformation est réalisée en région. Les coopératives sont également très présentes dans les services de proximité en région : magasins coopératifs, quincailleries, services à domicile, etc. D'ailleurs, une part importante des emplois coopératifs appartenant au secteur tertiaire est reliée aux services de proximité. C'est le cas, notamment, de la très grande majorité des magasins coop que l'on trouve dans de petites localités des régions périphériques. Ces coopératives constituent souvent le cœur de l'activité commerciale locale en vendant une gamme élargie de marchandises.⁷

⁶ Daniel Lepage (2007). *Statistiques sur les entreprises coopératives régies par la Loi sur les coopératives*. Direction des coopératives du MDEIE. Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle du MDEIE.

⁷ Direction des coopératives (2003). *Horizon 2005, Politique de développement des coopératives*. Gouvernement du Québec, ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

Nombre de coopératives à Montréal et répartition par catégorie et par secteur d'activité

Les associations et OBNL représentent 79 % des 3590 établissements de l'économie sociale des régions de Montréal et Laval⁸. Le reste est principalement constitué de coopératives⁹.

C'est dans la région de Montréal que l'on retrouve le plus de coopératives, soit 710 (26,8 %) des 2645 coopératives non financières présentes au Québec. Ceci s'explique principalement par une forte présence de coopératives de consommateurs du domaine de l'habitation. En effet, si on exclut ces dernières, on ne compte plus que 1418 coopératives non financières actives au Québec, dont seulement 152 (10,7 %) dans la région de Montréal. Les autres régions à forte présence coopérative sont la Capitale-Nationale à 12,8 % et la Montérégie à 9,4 %. Dans l'ensemble du Québec, il y a 59 % des coopératives qui sont établies en dehors des grands centres urbains.

Sur les 710 coopératives non financières que compte la région de Montréal, 78 % (558) appartiennent au secteur de l'habitation et 22 % (152) au reste des secteurs économiques. Parmi ces secteurs, les principaux sont :

- Les arts et spectacles;
- Le scolaire;
- L'informatique;
- Les services aux entreprises.

Si l'on omet le secteur de l'habitation¹⁰, les coopératives de travail forment la catégorie la plus représentée sur l'île de Montréal. Il est intéressant de remarquer que ces dernières sont comparativement peu nombreuses sur l'ensemble de la province¹¹.

⁸ Chiffre ne prenant pas en compte les établissements de Desjardins et de la Coop fédérée.

⁹ Marie Bouchard et al. (2008). *Portrait statistique de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal*. Chaire de recherche en économie sociale. No Hors série 2008-01.

¹⁰ Les coopératives d'habitation (présentes en très grand nombre à Montréal) étant des coopératives de consommation, c'est cette catégorie qui domine dans le calcul d'ensemble.

¹¹ Daniel Lepage (2007). *Statistiques sur les entreprises coopératives régies par la loi sur les coopératives*. Direction des coopératives du MDEIE. Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle du MDEIE.

Tableau 1 : Nombre de coopératives par secteur d'activité, selon la catégorie
au 31 décembre 2006

Région	Secteur d'activité	Regroupements	Consommateurs	Producteurs	Travail	Travailleurs actionnaires	Solidarité	Total	
06 Montréal	Agricoles	1		3	2			6	
	Alimentation (magasins spécialisés)						3	3	
	Artisanat			1	1			2	
	Arts et spectacles			6	9	1	4	20	
	Autochtones	1						1	
	Autres services			1	2		1	4	
	Commerce			1	2		4	7	
	Construction			1	1			2	
	Développement économique		1		1			2	
	Économie familiale	1	4					5	
	Enseignement		1	1	2			4	
	Funéraires						1	1	
	Garderies		1					1	
	Groupes communautaires		1					1	
	Groupes d'achats		1	1			1	4	
	Habitation	1	558					559	
	Hébergement et restauration		1		9	1	1	12	
	Imprimerie et édition					3		3	
	Informatique			1	7	4	1	13	
	Loisirs		1		1		1	3	
	Manufacturier					3	1	4	
	Récupération					1		2	
	Scolaire	1	18					19	
	Services aux entreprises			8			1	4	13
	Services conseils	1	1	1	4	3		10	
	Services personnels							1	1
	Services publics		1						1
	Services sociaux							1	1
	Taxi				3				3
	Télédistribution						1		1
Vêtement		1		1				2	
	Total Montréal	6	590	28	49	14	23	710	

Source : Statistiques MDEIE 2007.

Tableau 2 : Répartition des différents types de coopératives à Montréal et au Québec au 31 décembre 2006¹²

Types de coopératives	Région montréalaise		Ensemble du Québec		Rapport Montréal/Québec
	Nombre	%	Nombre	%	
Coop de travail	49	32 %	289	20 %	17 %
Coop de consommateurs	32	21 %	387	27 %	8 %
Coop de producteurs	28	18 %	349	25 %	8 %
Coop de solidarité	23	15 %	279	20 %	8 %
Coop de travailleurs actionnaires	14	9 %	92	6 %	15 %
Coop de regroupements	6	4 %	22	2 %	27 %
Total	152	100 %	1 418	100 %	10,7 %

Tableau créé à partir d'une compilation des données statistiques du MDEIE (2007).

Ce tableau comparatif met en relief plusieurs faits saillants, et ce, à deux niveaux :

A. Les différences de prépondérance des catégories de coopératives entre Montréal et l'ensemble du Québec
 Forte représentativité des coopératives de travail et de travailleurs actionnaires à Montréal comparativement à leur part globale dans l'ensemble des régions.

Faible présence des coopératives de consommateurs (non liées au logement) et de producteurs. Celles-ci représentent respectivement 21 % et 18 % des coopératives montréalaises alors que ces catégories forment 27 % et 25 % de l'ensemble des coopératives du Québec. Il est important de souligner qu'en ce qui concerne les coopératives de consommation, une prise en compte des coopératives d'habitation inverserait cette tendance. Cette catégorie représenterait alors 83 % des coopératives montréalaises et 61 % de l'ensemble du monde coopératif québécois.

B. La sous-représentativité des coopératives montréalaises dans l'ensemble de la province

Nous avons déjà souligné cette sous-représentativité globale des coopératives montréalaises dans le paysage coopératif québécois. Ces dernières ne forment en effet que 10,7 % des 1418 coopératives actives au Québec (non financières et non liées à l'habitat). On peut voir ici que cette faible présence à Montréal est particulièrement importante pour trois catégories. Les coopératives de consommateurs, de producteurs et de solidarité de Montréal ne représentent en effet que 8 % de l'ensemble des coopératives québécoises appartenant à ces trois catégories. À titre de comparaison, la population de Montréal (1 813 000 habitants) représente 25 % de l'ensemble du Québec (7 237 000 habitants)¹³.

¹² Seules les coopératives non financières et non liées à l'habitat sont représentées dans ce tableau.

¹³ Institut de la statistique du Québec.

Au Québec, un habitant sur quatre vit donc sur l'île de Montréal¹⁴. Si l'on compare cette proportion à la part du monde coopératif québécois que représentent les coopératives montréalaises (voir Tableau 2, p. 19), on dénote une forte disproportion. En effet, même les coopératives de travail, qui sont pourtant la forme la plus répandue à Montréal, ne constituent que 17 % de la toile québécoise dans cette catégorie.

Tableau 3 : Nombre de coopératives montréalaises par principaux secteurs d'activité¹⁵
au 31 décembre 2006

Secteurs d'activité économique	Nombre de coopératives présentes à Montréal	Part du secteur à Montréal	Part du secteur au Québec
Arts et spectacles	20	13 %	4 %
Scolaire	19	12,5 %	6 %
Informatique	13	9,5 %	2 %
Services aux entreprises	13	9,5 %	7 %
Hébergement et restauration	12	8 %	4 %
Services-conseils	10	6,5 %	3 %
Autres	65	43 %	74 %
Total	152	100 %	100 %

Tableau créé à partir d'une compilation des données statistiques du MDEIE (2007).

Ce tableau met en relief les secteurs coopératifs en émergence à Montréal. On peut voir que plus de la moitié des coopératives présentes dans la région se répartissent sur cinq secteurs d'activité, les arts et spectacles, le secteur scolaire, l'informatique, les services aux entreprises et le secteur de l'hébergement et de la restauration. Il est intéressant de noter que ces secteurs ne représentent qu'un faible pourcentage du monde coopératif québécois pris dans son ensemble. Ceci s'explique par le fait que l'économie montréalaise est bien particulière, cette économie métropolitaine est très différente des conjonctures économiques que l'on peut trouver en région. L'agglomération de Montréal développe donc la formule coopérative sur des secteurs spécifiques qui restent comparativement peu développés dans les autres régions.

En observant les répartitions sectorielles, on dénote une forte présence des coopératives agricoles (16 % des coopératives québécoises). On peut faire remarquer que, celles-ci étant essentiellement situées dans les régions rurales (6 seulement sur un total de 220 se situent à Montréal), les résultats statistiques se trouvent légèrement biaisés. En région, l'importance du secteur agricole pondère à la baisse la part des autres secteurs.

¹⁴ La répartition de la population active est quasiment identique.

¹⁵ Ce tableau ne tiens pas compte des coopératives financières ou d'habitation.

Évolution comparative des coopératives montréalaises vis-à-vis du reste du Québec

Entre 2001 et 2005, le monde coopératif a connu une forte expansion sur l'ensemble du Québec. Le chiffre d'affaires des coopératives non financières a augmenté de 18 % pour frôler les 9 milliards de dollars. Les coopératives montréalaises ne sont pas en reste puisqu'en 2005 elles représentent 38 % de ce chiffre d'affaires global. De plus, si l'on considère d'autres indicateurs tels que le nombre de membres, le nombre d'emplois générés ou le total de l'actif, on s'aperçoit que non seulement les coopératives montréalaises ont connu une croissance positive durant ces cinq années (particulièrement en 2004), mais qu'elles représentent aussi une part très significative de l'ensemble du Québec. En 2005, elles font état de 38 % du chiffre d'affaires total, 37 % de l'actif et 33 % des emplois coopératifs québécois.

Tableau 4 : Évolution des coopératives montréalaises entre 2001 et 2005

Données	2001	2002	2003	2004	2005	Rapport Mtri/QC 2005
Nombre de coopératives déclarantes	555	572	596	620	616	28 %
Total de l'actif (\$)	1 302 514 386	1 375 510 042	1 377 428 948	1447 703 906	1 720 508 722	37 %
Total de l'avoir (\$)	354 787 584	393 007 075	422 800 108	416 159 165	440 965 300	26 %
Chiffre d'affaires brut (\$)	2 651 343 450	2 734 821 433	3 016 384 417	3 180 545 370	3 431 855 156	38 %
Trop-perçus de l'exercice (\$)	37 947 751	19 549 992 ¹⁶	16 145 788	17 773 889	32 611 009	30 %
Nombre de membres	210 548	171 547 ¹⁷	220 468	243 049	249 191	24 %
Nombre d'emplois	11 254	12 078	11 657	11 667	14 507	33 %

Tableau créé à partir d'une compilation des données statistiques du MDEIE (2007).

Ces chiffres sont certes quelque peu biaisés par l'importance de l'apport du secteur de l'habitat en nombre de coopératives (plus de la moitié des coopératives déclarantes) et par sa forte concentration sur la région montréalaise (près de 50 % des coopératives d'habitation québécoises se trouvent à Montréal). Mais, comme on peut le voir dans les tableaux 5 et 6, ce secteur n'a qu'une faible influence sur les autres indicateurs tels que le chiffre d'affaires brut, le nombre de membres ou encore le nombre d'emplois générés.

¹⁶ L'année 2002 présente une forte baisse du nombre de membre et du trop perçus de l'exercice, il serait intéressant d'interroger le MDEIE à ce sujet.

¹⁷ *Idem.*

Tableau 5 : Évolution des coopératives d'habitation entre 2001 et 2005

Secteur d'activité	Données	2001	2002	2003	2004	2005
Habitation	Nombre de coopératives déclarantes	1 109	1 127	1 145	1 160	1151
	Total de l'actif (\$)	909 848 604	931 371 818	951 514 240	963 110 528	1 013 524 669
	Total de l'avoir (\$)	116 466 966	135 108 055	150 111 919	119 327 565	137 252 167
	Chiffre d'affaires brut (\$)	143 680 549	148 825 836	158 914 617	172 629 855	163 870 295
	Trop-perçus de l'exercice (\$)	-386 192	3 169 507	1 753 265	1 689 678	-668 234
	Nombre de membres	24 828	25 315	26 188	26 156	26 231
	Nombre d'emplois	136	119	118	213	131

Tableau 6 : Évolution de l'ensemble des coopératives du Québec entre 2001 et 2005

Secteur d'activité	Données	2001	2002	2003	2004	2005
06 Montréal	Nombre de coopératives déclarantes	555	572	596	620	616
	Total de l'actif (\$)	1 302 514 386	1 375 510 042	1 377 428 948	1 447 703 906	1 720 508 722
	Total de l'avoir (\$)	354 787 584	393 007 075	422 800 108	416 159 165	440 965 300
	Chiffre d'affaires brut (\$)	2 651 343 450	2 734 821 433	3 016 384 417	3 180 545 370	3 431 855 156
	Trop-perçus de l'exercice (\$)	37 947 751	19 549 992	16 145 788	17 773 889	32 611 009
	Nombre de membres	210 548	171 547	220 468	243 049	249 191
	Nombre d'emplois	11 254	12 078	11 657	11 667	14 507
Ensemble des régions	Nombre de coopératives déclarantes	2 117	2 126	2 187	2 252	2 227
	Total de l'actif (\$)	3 868 598 395	3 949 565 557	4 052 838 687	4 176 222 203	4 646 169 453
	Total de l'avoir (\$)	1 213 131 163	1 337 353 670	1 439 728 426	1 535 176 576	1 687 893 042
	Chiffre d'affaires brut (\$)	7 580 333 878	7 720 279 130	8 004 447 342	8 421 698 169	8 975 493 513
	Trop-perçus de l'exercice (\$)	70 588 355	69 519 788	68 030 524	88 556 735	110 210 692
	Nombre de membres	964 177	849 187	922 990	964 659	1 019 396
	Nombre d'emplois	37 506	37 753	37 613	37 783	43 272

Tableaux extraits du rapport de statistiques sur les entreprises coopératives du MDEIE (2007).

À partir de ces données, on peut établir l'importance de l'expansion du monde coopératif à Montréal ainsi que dans l'ensemble du Québec. Le tableau ci-dessous donne une idée de cette expansion à travers quatre indicateurs de croissance.

Tableau 7 : Croissance du monde coopératif québécois et montréalais entre 2001 et 2005

	Nombre de coopératives déclarantes	Nombre de membres	Chiffre d'affaires brut (\$)	Nombre d'emplois
Province de Québec	+5 %	+6 %	+18 %	+15 %
Région de Montréal	+11 %	+20 %	+29 %	+20 %

Tableau créé à partir d'une compilation des données statistiques du MDEIE (2007).

Pour chacun de ces indicateurs, le dynamisme de la région montréalaise par rapport à l'ensemble du Québec est très frappant. On peut donc conclure que la faible représentativité des coopératives montréalaises dans le paysage québécois est uniquement valable pour ce qui est de leur nombre intrinsèque. Les coopératives montréalaises sont relativement peu nombreuses par rapport à l'ensemble des coopératives présentes sur le territoire québécois, mais ont un bilan extrêmement positif que ce soit en ce qui concerne les membres qu'elles servent, le chiffre d'affaires qu'elles dégagent ou les emplois qu'elles créent. Compte tenu de résultats aussi encourageants, il est déplorable que ces coopératives ne soient pas plus nombreuses. Par ailleurs, en plus d'avoir fait les preuves de son potentiel de développement à Montréal, la formule coopérative répond de multiples façons aux enjeux socioéconomiques de la région. Nous verrons dans la partie suivante en quoi les coopératives apportent des solutions aux problématiques montréalaises, mais avant cela nous allons insister encore une fois sur la solidité de ce type d'entrepreneuriat en étudiant sa viabilité à court et moyen termes.

Taux de survie des coopératives

Une étude du ministère de l'Industrie et du Commerce réalisée en 1999 a démontré que le taux de survie des coopératives dépasse largement celui des entreprises traditionnelles. Ce taux atteignait alors presque le double de celui des entreprises privées traditionnelles après cinq ans et même dix ans.

Tableau 8 : Taux de survie des entreprises coopératives au Québec après 5 ans et 10 ans d'existence

	Après 5 ans	Après 10 ans
Taux de survie moyen des coopératives	64 %	46 %
Taux de survie moyen dans le secteur privé	36 %	20 %
Taux de survie moyen des entreprises manufacturières	47 %	30 %

Tableau créé à partir d'une compilation des données statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce (1999)¹⁸.

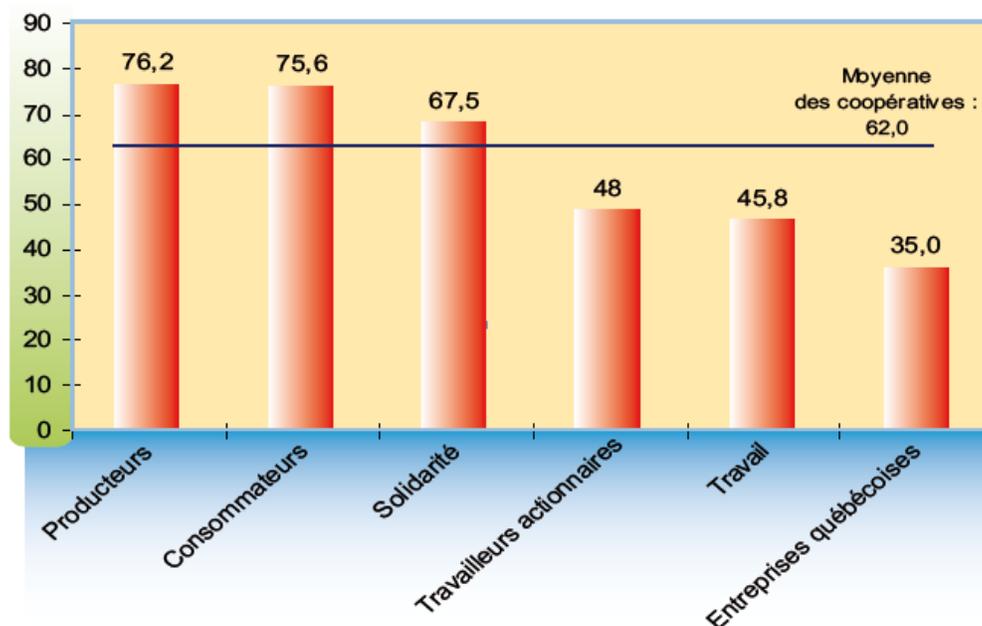
Les coopératives de consommation formaient alors la catégorie la plus viable avec des taux de survie de 82 % et 66 % après respectivement 5 et 10 ans d'activité. Parmi les secteurs coopératifs les plus viables, on comptait notamment les coopératives scolaires (84 % et 67 %). On peut également noter que sur le long terme les chiffres restent très

¹⁸ Lise Bond et al. (1999). *Taux de survie des entreprises coopératives au Québec*. Direction des coopératives. Gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce.

encourageants puisque dans ce secteur, sur 185 coopératives créées depuis 1960, 95 étaient encore actives en 1998¹⁹.

Une nouvelle étude statistique a été menée en 2008 par la Direction des coopératives du MDEIE et vient confirmer ces résultats²⁰. Malgré une très légère baisse des taux de survie, tant en ce qui concerne les coopératives que les entreprises traditionnelles, les écarts restent à peu près les mêmes. On se trouve donc bien en présence d'une tendance de long terme démontrant l'excellente viabilité des entreprises coopératives.

Graphique 2 : Taux de survie des cinq catégories de coopératives, comparé à celui des entreprises québécoises, après cinq ans

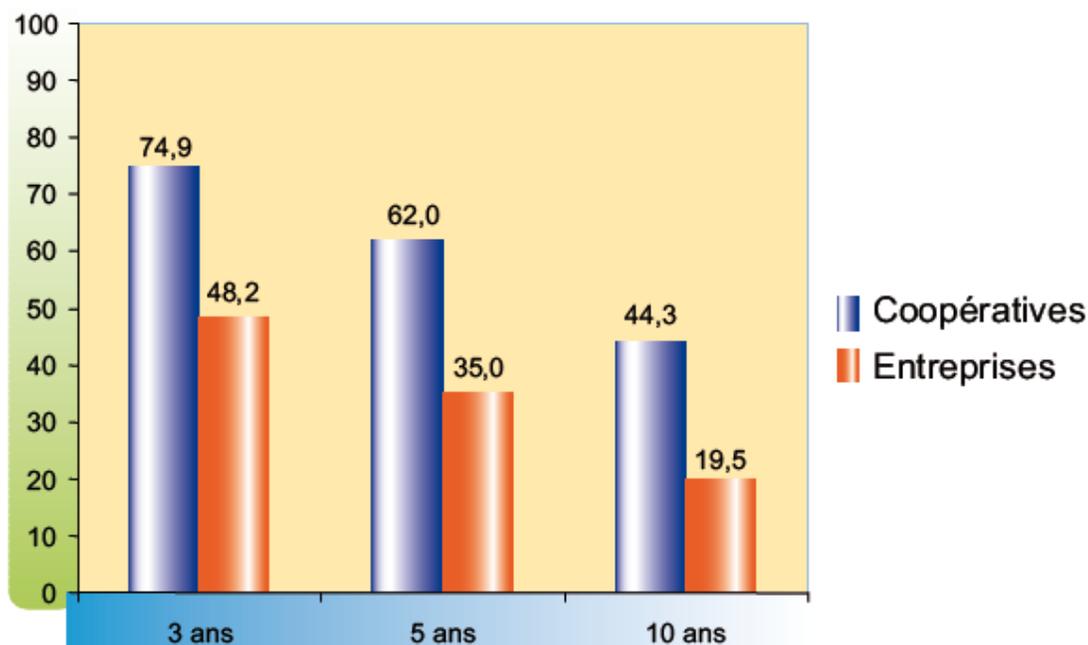


Source : Direction des coopératives, MDEIE, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, mai 2008.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Michel Clément et al. (2008). *Sommaire Taux de survie des coopératives au Québec*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives.

Graphique 3 : Comparaison entre le taux de survie des coopératives et celui des entreprises québécoises traditionnelles (%)



Source : Direction des coopératives, MDEIE, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, mai 2008.

On peut voir sur ce graphique que l'écart des taux de survie entre les coopératives et les entreprises traditionnelles du Québec est particulièrement important dans les cinq premières années d'activité. Ainsi, après la première année d'activité, 6,7 % des coopératives auront cessé leurs activités, contre 24,6 % des entreprises québécoises. Cet écart reste cependant très significatif sur le long terme puisqu'après 10 ans d'activité, le taux de survie des coopératives dépasse, en moyenne, de 25,3 % celui des entreprises du Québec.

Bien que ces taux soient globalement très encourageants, ils ne reflètent pas toujours très bien la situation propre à chaque région. En effet, de très fortes disparités existent entre les régions administratives. Les régions les plus urbanisées (ex. Montréal et Laval) enregistrent, en général, les plus bas taux de survie. Ceci peut s'expliquer par différents facteurs liés au contexte d'exploitation de ces entreprises. Par exemple, dans les milieux urbains, des facteurs tels que la présence de nombreuses possibilités économiques et un tissu social davantage pluraliste peuvent affecter les taux de survie des coopératives. Ces taux s'expliquent également par la forte présence des coopératives de travail qui enregistrent des taux de survie plus faibles que les autres catégories de coopératives.

Les résultats de l'étude mettent en lumière certains défis pour les acteurs du développement coopératif afin de maintenir ou améliorer ces taux de survie.

Ils se résument ainsi :

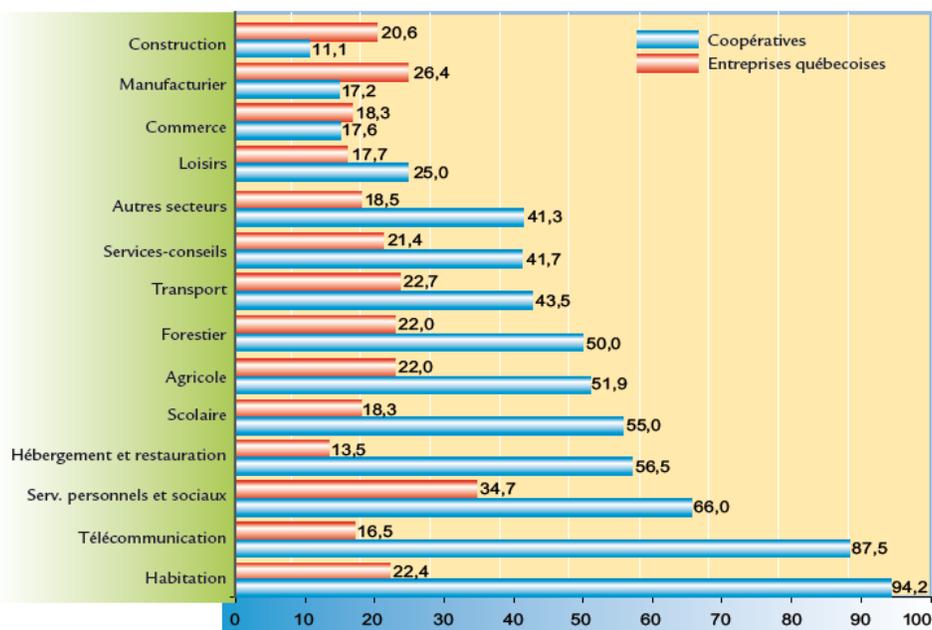
- Se donner des stratégies d'intervention et de suivi pour les secteurs ayant des taux de survie plus faibles et pour les secteurs en émergence ou revoir celles qui existent déjà.
- Mieux soutenir les projets coopératifs dans les milieux plus fortement urbanisés ou dans certaines régions ressources pour hausser le taux de survie.

- Dégager les champs d'études nécessitant plus d'approfondissement en regard du taux de survie.
- Mieux faire connaître les performances des coopératives en matière de pérennité afin de favoriser le choix de la formule coopérative lors du démarrage d'entreprises.

Les taux de survie les plus importants après 10 ans se situent principalement dans les régions centrales (Mauricie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Bas-Saint-Laurent et Laurentides).

Cette étude met également en relief de fortes différences de viabilité des coopératives selon les secteurs d'activité. Alors que les entreprises traditionnelles connaissent des taux de survie relativement uniformes, il existe des secteurs dans lesquels la formule coopérative semble hautement recommandable.

Graphique 4 : Taux de survie après 10 ans - Comparaison des principaux secteurs économiques coopératifs et des entreprises québécoises comparables



Source : Direction des coopératives, MDEIE (2008).

Parmi ces secteurs économiques à fort potentiel de développement coopératif, il est intéressant de voir qu'on retrouve la plupart des secteurs en émergence de la région montréalaise. Par exemple, les secteurs scolaires, de services-conseils ou d'hébergement et restauration affichent des taux de survie bien supérieurs à ceux des entreprises traditionnelles. Il est également important de souligner ici que certaines entreprises ne semblent pas se prêter facilement à la formule coopérative. Parmi elles, on compte les entreprises de construction, les manufactures et les entreprises du secteur commercial.

Enfin, en ce qui concerne les catégories de coopératives, bien que chaque catégorie se démarque nettement des entreprises traditionnelles, ce sont les coopératives de producteurs et de consommateurs qui enregistrent les taux de survie les plus élevés alors que les coopératives de travail ont les taux les plus bas (le taux moyen dépasse, néanmoins, de 10 % celui des entreprises traditionnelles).

Chapitre 2

Potentiel de développement des coopératives

Créneaux porteurs, secteurs en émergence et problématiques auxquelles la formule coopérative peut amener une réponse

Cette partie recoupe et analyse les différents enjeux, orientations et stratégies de développement proposés pour la région montréalaise dans les principaux documents de consultation publique de l'agglomération. Ces documents proviennent essentiellement de la Ville de Montréal, de la CRÉ, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), du CQCM, des CDEC montréalaises (PALÉE) et du Chantier de l'économie sociale. En mettant en parallèle ces grands enjeux socioéconomiques montréalais avec les avantages de la formule coopérative, nous avons voulu insister sur l'adéquation existant entre les problèmes rencontrés dans la région montréalaise et les réponses qu'apporte le modèle coopératif. Cette adéquation est particulièrement forte dans certains domaines qui forment des créneaux porteurs pour cette formule. Par ailleurs, les statistiques disponibles sur les coopératives actives à Montréal (voir Chapitre 1) permettent de dégager les secteurs coopératifs en émergence. En recoupant l'ensemble de ces informations (enjeux socioéconomiques, créneaux porteurs et secteurs en émergence), nous faisons un bilan du potentiel de développement des coopératives à Montréal qui pourra être consulté par la suite pour l'élaboration d'un plan d'action concret.

Enjeux socioéconomiques généraux auxquels les coopératives apportent des réponses

Les grands documents de consultation publique tels que le plan quinquennal de développement 2005-2010²¹ de la CRÉ, la « Vision 2025 »²² de la CMM ou la stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal²³ (et bien d'autres encore comme les plans d'action locaux pour l'économie et l'emploi des CDEC) s'accordent tous sur une certaine vision de développement vers laquelle la région montréalaise doit se diriger. Cette vision comporte des enjeux qui nécessitent certaines orientations politiques qui elles-mêmes requièrent des stratégies d'intervention spécifiques. Nous avons fait ici une synthèse de cette vision générale qui introduit le bien fondé de la formule coopérative vis-à-vis de ces enjeux.

Nous avons réuni sept enjeux socioéconomiques récurrents qui représentent bien cette vision :

1. Développement économique social et solidaire;
2. Environnement et développement durable;
3. Culture et savoir;
4. Cohésion sociale et participation citoyenne;
5. Entrepreneuriat chez les jeunes;
6. Entrepreneuriat féminin;
7. Entrepreneuriat pour les personnes issues de l'immigration.

²¹ CRÉ de Montréal (2005). *Innover pour se développer*. Plan quinquennal de développement 2005-2010.

²² CMM (2003). *Vision 2025*. Cap sur le Monde : Bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable. Rapport de consultation publique, Projet d'énoncé de vision stratégique.

²³ Ville de Montréal (2005). *Réussir @ Montréal*. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la ville de Montréal.

Développement économique social et solidaire

Avec plus de 3 500 établissements d'économie sociale, plus de 60 000 emplois créés et des revenus de 2 milliards de dollars²⁴, l'importance de l'économie sociale à Montréal et les bienfaits qu'elle apporte à la métropole sont reconnus par l'ensemble des instances décisionnelles de la région. La stimulation de ces nouvelles formes d'entrepreneuriat est donc au centre de leurs préoccupations. La CRÉ de Montréal en fait, par exemple, le premier de ses quatre grands enjeux de développement²⁵. Elle souligne que pour « s'assurer d'une croissance économique dynamique et solidaire, une mobilisation des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile est nécessaire à tous les niveaux ». La CRÉ retient huit axes de développement liés à cet enjeu :

1. Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée;
2. Favoriser le maintien et la création d'emplois de qualité;
3. Reconnaître et soutenir le développement de l'économie sociale;
4. Préserver et développer des réseaux de transport performants et respectueux de l'environnement;
5. Assurer une meilleure intégration des personnes immigrantes de même que celle des personnes issues des communautés culturelles et viser à attirer davantage d'immigrants et immigrantes;
6. Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion;
7. Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes;
8. Valoriser les familles et améliorer leurs conditions de vie.

La formule coopérative répond directement à cinq de ces huit axes de développement (axes 1, 2, 3, 5 et 6). Par ailleurs, on peut rappeler que, notamment à travers les coopératives de travail et de travailleurs actionnaires, cette formule peut se développer dans tous les secteurs d'activité.

Avec son volet « Développement social/Économie sociale », la Ville de Montréal fait également de ce domaine l'un de ses principaux enjeux de développement. Malgré cela et bien que le secteur coopératif fasse partie intégrante de la sphère de l'économie sociale, aucune mesure concrète n'est prévue par la Ville en la matière. La formule coopérative est pourtant bien particulière (différente des OBNL et des autres organismes d'économie sociale) et nécessite donc une promotion et des stratégies d'intervention spécifiques.

Parmi les « enjeux, défis et perspectives de développement de l'économie sociale » mis en avant par le Chantier²⁶, nous avons :

- La reconnaissance des spécificités de l'entrepreneuriat collectif et le soutien à la mission sociale des entreprises demeurent des enjeux importants pour la pérennité des entreprises, particulièrement dans le contexte montréalais où un grand nombre d'entreprises multisectorielles ne bénéficient pas de politiques publiques provinciales ou, parce qu'elles sont à portée régionale ou nationale, ne reçoivent pas des structures locales tout le soutien requis.

²⁴ Marie Bouchard et al. (2008). *Portrait statistique de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal*. Chaire de recherche en économie sociale. No Hors série 2008-01.

²⁵ Enjeu 1 : « Un développement économique, dynamique et solidaire ».

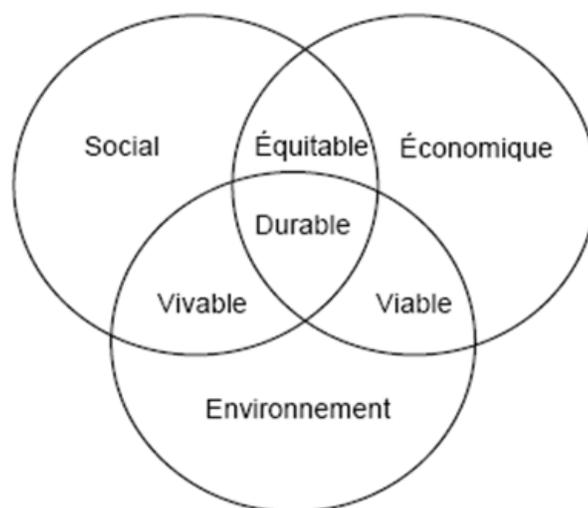
²⁶ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

- La nécessité d'assurer la pérennité du modèle de développement local concerté et intégré qui forme un outil essentiel pour le développement de l'économie sociale en milieu urbain.

Environnement et développement durable

Dans une stratégie globale de développement durable, on ne peut dissocier les préoccupations économiques, sociales et environnementales. Ces trois enjeux doivent être considérés avec la même attention et autant que possible de manière inclusive.

Graphique 5 : Les trois sphères du développement durable



Source : Ville de Montréal (2007). *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, phase 2007-2009*.

Le respect de l'environnement et la mise en place d'un développement durable forment l'un des grands enjeux de la région montréalaise. La CRÉ en fait l'un des quatre enjeux majeurs de son plan quinquennal de développement²⁷ tandis que la Ville de Montréal et la CMM reviennent sur ce défi de manière récurrente.

Les liens entre les préoccupations sociales et environnementales sont nombreux. Les groupes qui luttent pour une réduction des inégalités sociales sont souvent également impliqués dans la protection de l'environnement et vice versa. Ces liens et les échanges et partenariats qui en résultent sont de plus en plus nombreux à Montréal. La Ville de Montréal comptabilise ainsi 25 entreprises d'économie sociale directement impliquées dans les secteurs de la récupération, du recyclage et du développement de produits écoresponsables. Par ailleurs, dans cet environnement propice aux innovations en matière d'écologie, on peut voir fleurir de nombreux partenariats entre organismes à vocation sociale qui aboutissent à des « projets verts ». On peut citer par exemple le projet « Des jardins sur les toits »²⁸ ou encore « l'éco-défi » et « le vermicompostage » mis en place en partenariat avec l'organisme communautaire montréalais *Santropol Roulant*.

²⁷ Enjeu 4 : « Un environnement urbain de qualité ».

²⁸ Projet issu d'un partenariat innovateur entre Alternatives, un réseau de coopération internationale, et Santropol Roulant, un organisme communautaire montréalais. <http://rooftopgardens.ca/fr/apropos>

Au sein de cette mouvance sociale et environnementale, les coopératives ne sont pas en reste. En effet, elles sont nombreuses à œuvrer directement ou indirectement pour la protection de notre planète. La revue *Coopoint*, publiée par la *Zone de coopération*, leur a consacré de nombreux articles dans sa dernière édition (2007). Parmi ces « coopératives vertes », on peut citer les coopératives La Maison Verte, Les ateliers Boirec (qui allie insertion sociale et récupération des déchets), le MEC (Mountain Equipment Co-op) ou encore la coopérative Écogespro. On pourrait également mentionner l'ensemble du monde coopératif tourné vers le vélo (d'innombrables coopératives font la promotion de l'usage du *deux roues* à Montréal).

L'environnement apparaît donc comme l'un des principaux secteurs émergents en matière de coopération. Pourtant, le potentiel coopératif dans ce domaine pourrait encore se développer davantage. Parmi les créneaux les plus porteurs dans ce secteur, on pense tout particulièrement aux aliments biologiques, aux énergies renouvelables et à la gestion des déchets. Nous y reviendrons dans la section suivante.

Culture, savoir et ouverture sur le monde

La Ville de Montréal, la CMM et la CRÉ accordent une grande importance au développement culturel de la métropole et à son rayonnement international. Cette volonté de transformer Montréal en une *ville de savoir* a donné lieu à de nombreux rapports de consultation énonçant les politiques de développement liées à ce secteur²⁹.

Dans son plan quinquennal, la CRÉ met cet enjeu au premier plan et « affirme la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale »³⁰. La Ville de Montréal entend faire son développement économique dans un esprit de développement durable en renforçant sa vocation de ville ouverte, cosmopolite, démocratique, agréable à vivre et sécuritaire, notamment par « la consolidation et le développement du secteur culturel et l'affirmation du positionnement international de Montréal. »³¹ Par ailleurs, dans sa *Politique de développement culturel*, la Ville de Montréal a positionné la culture au cœur de l'avenir de Montréal par :

- L'accès des citoyens aux arts et à la culture;
- L'amélioration de la qualité du cadre de vie;
- Le soutien aux arts et aux artistes;
- La pérennité des institutions culturelles et des grands événements;
- Le développement des équipements culturels;
- Le rayonnement international de Montréal.

Ces orientations s'accompagnent par ailleurs d'une reconnaissance du potentiel de l'économie sociale en la matière. En effet, la Ville de Montréal a prévu d'allouer une part du budget destiné à la culture aux entreprises d'économie sociale.

Devant de telles orientations de développement, il est important de souligner le potentiel que détient le monde coopératif dans le domaine. Nous avons vu en effet, dans la première partie de ce document, que les arts et spectacles formaient le principal secteur coopératif à Montréal (après le secteur du logement) et représentaient 13 % de l'ensemble des coopératives de la région. Nous avons également souligné que cette prédominance était particulière à la ville de Montréal et ne se retrouvait pas dans le reste du Québec.

²⁹ Pascale Michaud (2003). *Montréal, ville de savoir*. Rapport du Comité conseil « Montréal, Ville de savoir ». Ville de Montréal. CRÉ (2007). Montréal : ville apprenante, de savoir et d'innovation.

³⁰ Ville de Montréal (2005). *Montréal, métropole culturelle*. Politique de développement culturelle de la ville de Montréal 2005-2015. Enjeu 2 ; Axe 3.

³¹ Ville de Montréal (2005). *Réussir @ Montréal. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la ville de Montréal*.

Par conséquent, compte tenu d'une part de l'importance accordée à la culture et au savoir par les pouvoirs politiques locaux et, d'autre part, du succès apparent des coopératives d'arts et de spectacles de Montréal, il semble évident que les activités culturelles forment un créneau très porteur pour la formule coopérative.

Cohésion sociale et participation citoyenne

Que ce soit dans les plans d'action locaux pour l'économie et l'emploi élaborés par les CDEC des différents arrondissements montréalais, ou dans les documents consultatifs concernant l'ensemble de la région, la cohésion sociale et la participation citoyenne sont présentées comme des enjeux majeurs pour un développement équitable et durable. On insiste particulièrement sur la nécessité d'impliquer les citoyens dans leur quartier et de favoriser l'entrepreneuriat local, la formation qualifiante et l'employabilité des populations résidentes. C'est là l'enjeu de développement numéro 3 de la CRÉ ; « Une participation citoyenne active ».

La formule coopérative détient un fort potentiel de réponse face à cette problématique :

- Proximité avec le milieu d'implantation. Étant créées par leurs utilisateurs ou leurs travailleurs, les coopératives répondent par essence à la problématique de l'emploi des populations locales.
- Formation qualifiante. Nous pouvons rappeler ici les 5^e et 7^e principes coopératifs énoncés par l'ICA (International Co-operative Alliance) :
 - Éducation, formation et information.
 - Engagement envers la communauté.
- Lutte contre la disparition de l'entrepreneuriat local grâce au potentiel des coopératives de travailleurs actionnaires dans la relève d'entreprise. En reprenant une partie, voire la totalité des actions de leur entreprise, les travailleurs peuvent éviter un dépôt de bilan, sauver leur emploi et possiblement devenir à terme actionnaires majoritaires de leur propre entreprise. Cette formule est donc un modèle d'implication citoyenne local. Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

Entrepreneuriat féminin

La faible part de l'entrepreneuriat féminin à Montréal forme l'une des préoccupations de la CRÉ de Montréal³². Elle est également souvent mise en avant par les corporations de développement économique communautaire (CDEC). Celles-ci cherchent à promouvoir cet entrepreneuriat par différentes politiques locales, mais éprouvent des difficultés à rétablir l'équilibre.

Ici encore, la formule coopérative apporte certains éléments de réponse face à ce problème. En effet, les chiffres nous montrent que l'entrepreneuriat féminin est majoritaire dans le monde coopératif. Par conséquent, une promotion de la formule coopérative entraînerait par la même occasion un rééquilibrage des genres.

³² CRÉ, Comité Femmes (2007). *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*. Mémoire du Comité Femmes de la CRÉ de Montréal.

Entrepreneuriat chez les jeunes

La jeunesse montréalaise reste trop souvent à l'écart du monde des affaires et de l'entreprise. De nombreux facteurs expliquent ce phénomène, mais peu d'actions concrètes sont entreprises pour y faire face. De ce point de vue, le monde coopératif fait exception à la règle en étant très présent auprès des jeunes dès le plus jeune âge et en les accompagnant jusque dans la vie active. Les coopératives en milieu scolaire sont un bon exemple de cet accompagnement. Elles initient concrètement les jeunes au monde des affaires dans une perspective coopérative. Les coopératives Jeunesse de services et les « Jeunes Coop » remplissent également des fonctions semblables chez les adolescents, en leur permettant un apprentissage de tous les rouages de la gestion et du fonctionnement d'une microentreprise coopérative.³³ Nous reviendrons sur ces formules et sur leur potentiel dans la section suivante.

Entrepreneuriat chez les personnes issues de l'immigration

En tant que grande métropole du Québec, Montréal se positionne comme une ville internationale, cosmopolite et ouverte sur le monde tout en restant solidaire d'un Québec prospère et dynamique. L'accueil qu'elle offre aux immigrants et la multiculturalité régionale qui en découle forme l'une de ses grandes caractéristiques et font d'elle une ville unique au monde. À l'heure actuelle, plus d'un demi-million de personnes (28 % de la région) sont issues de l'immigration³⁴. Ces populations ont des besoins et des attentes particulières auxquels il est essentiel de répondre si l'on veut faire de cette immigration une force plutôt qu'une source de conflit.

Ces populations représentent un grand potentiel de main d'œuvre pour la métropole et il est important de mettre en place des structures facilitant leur intégration sur le marché du travail. La formule coopérative peut trouver ici un grand champ d'action où elle aurait un très bon potentiel de développement.

Créneaux porteurs et secteurs en émergence

Nous venons de voir les principaux enjeux socioéconomiques de développement de la région montréalaise ainsi que le potentiel du monde coopératif à apporter des réponses aux problématiques liées à ces enjeux. Nous allons maintenant préciser un peu notre exposé en revenant sur les secteurs d'activité dans lesquels la formule coopérative semble bien s'épanouir ou dans lesquels il serait intéressant de promouvoir son développement. Nous en avons dénombré 10 :

1. Entreprises en arts et en culture;
2. Entreprises de récupération et gestion des matières résiduelles;
3. Services aux entreprises;
4. Entreprises en loisir et tourisme;
5. Hébergement et restauration;
6. Coopératives en santé;
7. Secteur agroalimentaire;
8. La relève dans les entreprises;
9. Entreprises en informatique et en technologie de l'information et de la communication (TIC);
10. Transport collectif.

³³ Direction des coopératives (2003). *Horizon 2005, Politique de développement des coopératives*. Gouvernement du Québec, ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.

³⁴ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

Entreprises en arts et en culture

Le domaine des arts, de la culture et des spectacles forme certainement l'un des enjeux clés du développement coopératif montréalais. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, ce secteur figure toujours parmi les grands enjeux métropolitains mis de l'avant par les différentes instances politiques municipales et par les acteurs de l'économie sociale. Par ailleurs, en plus d'être le secteur dans lequel les coopératives sont les plus nombreuses à Montréal (exclusion faite du secteur du logement), il forme l'un des principaux secteurs émergents. Ainsi, sur 14 projets de coopératives démarrés depuis 2005 par le RQCT/RESEAU, 3 appartiennent au domaine des arts et spectacles, ce qui en fait (avec l'environnement) la branche la plus dynamique.

Cependant, même si on voit se développer de plus en plus de coopératives dans ce secteur, la formule reste très minoritaire en nombre par rapport aux OBNL. Par exemple, dans le secteur culturel, 92 % des entreprises détiennent le statut d'OBNL³⁵. Il n'y a pas lieu dans le secteur de l'économie sociale de mettre en concurrence les formules coop et OBNL, mais en l'occurrence, la première permettrait de résoudre certains problèmes liés à l'emploi de la seconde. Dans sa « Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec », le Chantier de l'économie sociale souligne les difficultés de faire un portrait statistique du secteur. En effet, bien que la majorité des organisations culturelles soient sans but lucratif, elles ne font pas partie pour autant de l'économie sociale. Parmi les critères qui peuvent les exclure, on retrouve, entre autres, la gestion démocratique de l'organisme ou son autonomie par rapport à l'État. De plus, certains organismes sont dans les faits des centres de coûts pour des initiatives privées à but lucratif. Il existe plusieurs exemples de promoteurs privés qui créent des organismes sans but lucratif afin de bénéficier de fonds publics. Ces OBNL ne répondent pas non plus aux critères de base d'une organisation d'économie sociale. « Les entreprises d'économie sociale à mission culturelle sont nécessairement enracinées dans leur milieu et incluent les membres de la communauté; leurs structures de gouvernance sont composées majoritairement, et parfois exclusivement, de non professionnels »³⁶. Devant une telle définition, la formule coopérative semble toute désignée et permettrait d'éviter les dérives entraînées par le flou entourant le statut d'OBNL dans le domaine culturel. De plus, toujours en restant dans le secteur culturel, si l'on compare le chiffre d'affaires des OBNL avec celui des entreprises coopératives, on remarque que 50 % des OBNL ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 \$ alors que ce chiffre n'est que de 36 % pour les coop³⁷.

Enfin, dans son dernier rapport, le Chantier de l'économie sociale a dénombré 9 projets potentiels dans ce domaine, le tout correspondant à un investissement de plus de 6 millions de dollars³⁸. Le secteur arts et culture forme donc l'un des principaux secteurs émergents à Montréal et son fort potentiel de développement en fait également l'un des grands créneaux porteurs.

³⁵ Christine Doré et Denis Bussièrès (2003). *Quelques éléments d'information sur les entreprises d'économie sociale*. Chantier de l'économie sociale et ARUC-ÉS.

³⁶ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

³⁷ Christine Doré et Denis Bussièrès (2003). *Quelques éléments d'information sur les entreprises d'économie sociale*. Chantier de l'économie sociale et ARUC-ÉS.

³⁸ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

Entreprises de récupération et gestion des matières résiduelles

L'environnement et sa protection constituent un enjeu primordial et indiscutable. Face aux nombreux défis à relever pour un développement durable, la formule coopérative détient un grand potentiel dans deux domaines en particulier : les énergies renouvelables (éolienne, hydroélectrique, biomasse, solaire et marée motrice) et la gestion des matières résiduelles. Dans le cas de l'agglomération montréalaise, même si certaines sources d'énergie renouvelable pouvaient s'implanter à Montréal et avoir un potentiel coopératif, c'est surtout en région qu'elles forment un secteur de développement. Nous nous intéressons donc ici principalement aux coopératives en gestion des matières résiduelles.

Selon les données du Chantier de l'économie sociale, sur 52 entreprises d'économie sociale œuvrant dans ce secteur au Québec, on compte seulement 7 coopératives. Une grande partie de ces entreprises (40 %) se trouvent à Québec et dans la communauté métropolitaine de Montréal, mais la formule coopérative y reste encore très peu développée³⁹. Ces entreprises (comme les autres entreprises d'économie sociale) se trouvent en compétition avec des grandes entreprises québécoises et multinationales qui profitent du virage environnemental favorisant toujours plus la récupération face à la simple récolte des « poubelles ». Il existe néanmoins un potentiel évident des entreprises d'économie sociale dans ce domaine, notamment pour les coopératives dans le domaine du réemploi, mais cette forme d'entrepreneuriat reste minoritaire et pas suffisamment soutenue. Il n'existe, par exemple, aucun regroupement qui permette de stimuler les coopératives dans ce domaine⁴⁰.

Services aux entreprises

À Montréal, le secteur des services aux entreprises forme le troisième secteur où les coopératives sont les plus nombreuses⁴¹. Il reste cependant relativement peu développé par rapport au reste de la province. Sur 91 coopératives actives au Québec, 13 sont situées à Montréal⁴². On est donc en présence d'un secteur en émergence et en phase d'expansion. En effet, la nécessité des entreprises de s'adapter aux nouvelles technologies, et les besoins en soutien technique qui en résultent, vont continuer d'augmenter. Par ailleurs, comme le soulignent Charles Guindon et le Chantier de l'économie sociale dans leur synthèse des enjeux de l'économie sociale « la mutualisation des services de commercialisation des produits est certainement une avenue que les entreprises d'économie sociale devront explorer dans les années à venir ». On est donc ici en présence d'un secteur d'économie sociale appelé à fortement se développer et où la formule coopérative possède une forte capacité d'expansion si elle est correctement stimulée.

Entreprises en loisir et tourisme

Les coopératives du secteur loisir et tourisme semblent assez bien se développer en région, mais relativement peu en métropole. Selon le rapport statistique du MDEIE de 2007, le Québec comptait 74 coopératives de loisir pour seulement 3 situées dans la métropole montréalaise. Pourtant, le secteur loisir et tourisme présente un fort potentiel de développement à Montréal. Ce secteur bénéficie du support de plusieurs stratégies de développement liées aux enjeux de culture, savoir et ouverture sur le monde énoncés par les différentes instances politiques montréalaises.

³⁹ Le MDEIE a recensé seulement 2 coopératives de récupération à Montréal.

⁴⁰ Pour plus d'information sur les entreprises d'économie sociale en gestion des matières résiduelles voir : http://www.chantier.qc.ca/uploads/documents/categories_publications/s-gmr.pdf

⁴¹ À égalité avec le secteur informatique (9,5 % des coopératives montréalaises) et en excluant le logement.

⁴² Sources : Chantier de l'économie sociale (2008) et MDEIE (2007).

On peut relever, dans ce secteur et dans ces différentes branches, certaines caractéristiques communes qui dévoilent un grand potentiel pour la formule coopérative. Parmi ces caractéristiques, on peut citer⁴³ :

- L'importance des bénévoles;
- L'entrepreneuriat collectif impliquant les usagers et les citoyens;
- La confrontation à une concurrence du secteur privé à but lucratif et des organismes publics engagés dans le loisir;
- La dimension éducative des programmes d'activités;
- La participation au développement local;
- Le financement difficile en raison du désengagement de l'État, du caractère saisonnier de certaines activités et de la vulnérabilité face aux changements climatiques et au contexte politique, notamment pour les entreprises touristiques.

Le Chantier de l'économie sociale et la fiducie soulignent plusieurs autres facteurs qui rendent favorables les investissements dans ce secteur⁴⁴ :

- Le secteur du loisir et du tourisme constitue un moteur important du développement économique au Québec; c'est le deuxième secteur d'importance en ce qui concerne les emplois au Québec;
- Réseau national fort : le Conseil québécois du loisir;
- Existence d'une politique gouvernementale qui vient supporter les initiatives régionales;
- Secteur au cœur d'un vaste réseau partenarial et implication importante de la communauté : 500 000 bénévoles impliqués dans les activités;
- Les activités liées à un tourisme « éducatif » offrent actuellement de grandes possibilités de développement;
- Selon Service Canada, le secteur des loisirs a profité d'un important développement de l'infrastructure « récréotouristique », ce qui a permis de créer de nombreux emplois dans ce secteur depuis 1997. Malgré un ralentissement, le développement ne semble pas avoir épuisé toutes ses ressources et comme l'indiquent les prévisions dans ce secteur, il reste un outil privilégié pour le développement régional⁴⁵.

Enfin, on peut citer les coopératives du Nouveau-Québec qui œuvrent dans différents domaines comme la mise en marché de l'art inuit dans le monde entier, l'hôtellerie, les agences de voyages et le tourisme d'aventure. Bien que ces coopératives (20 au Québec) présentent surtout un potentiel pour les régions, elles sont tout de même présentes à Montréal où elles emploient 120 personnes à temps plein. Le commerce géré par ce mouvement coopératif a, par ailleurs, augmenté de manière continue depuis ses débuts et atteignait en 2004 les 143 millions de dollars.

Hébergement et restauration

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est l'un des principaux secteurs coopératifs en émergence à Montréal. Avec 12 coopératives, il fait partie des cinq secteurs d'activité sur lesquels se répartissent plus de la moitié des coopératives présentes dans la région de Montréal (voir Tableau 3, p. 20). C'est par ailleurs un secteur où l'économie sociale est déjà bien implantée avec plus de 30 entreprises à Montréal⁴⁶ et où la formule coopérative

⁴³ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ La fiche « Entreprise en loisir et tourisme social » de la *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec* faite par le Chantier de l'économie sociale est très complète en terme d'analyse des enjeux majeurs du secteur ainsi que de leur condition de réussite.

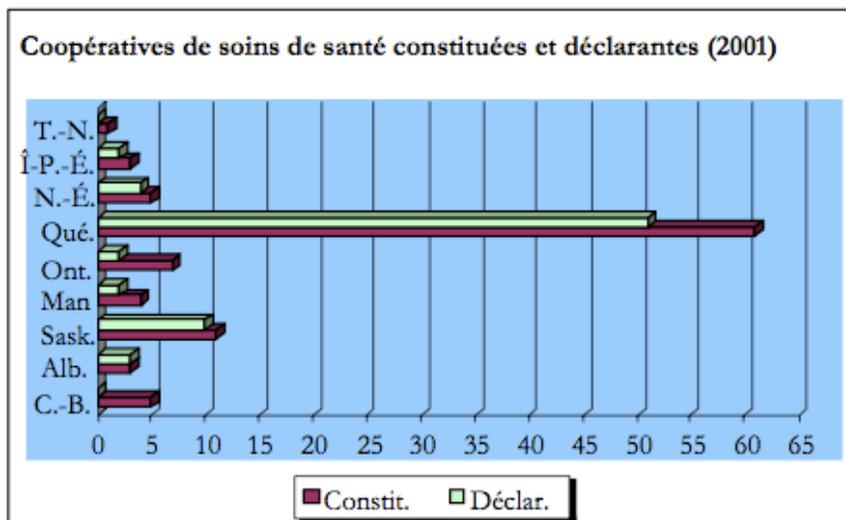
⁴⁶ Source : Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=736,5272725&_dad=portal&_schema=PORTAL

pourrait facilement se développer si elle bénéficiait d'une stratégie adaptée. Enfin, les taux de survie après dix ans d'activité des coopératives de ce secteur sont extrêmement élevés et sans comparaison avec ceux des entreprises privées (56,5 % contre seulement 13,5 % pour les entreprises traditionnelles).

Coopératives de santé

Bien qu'ils n'apparaissent pas au premier plan des grands enjeux montréalais, les problèmes liés à la santé sont omniprésents et toujours cités parmi les grands défis de développement de la métropole. La santé accapare aujourd'hui 43 % des dépenses gouvernementales et les prévisions portent ce chiffre à 50 % en 2015⁴⁷. Devant ce budget colossal, on assiste à des restrictions budgétaires, fermetures d'hôpitaux et à un désengagement de l'État qui, s'il ne s'accompagne pas de réponses alternatives, pourrait vite entraîner une grave crise du secteur. Il est donc urgent de trouver des solutions innovantes dans ce domaine. Ces problèmes sont reconnus, mais on n'insiste pas assez sur les réponses qui peuvent être apportées par le secteur de l'économie sociale et sur le potentiel des coopératives de santé. Ce potentiel existe pourtant bel et bien et il est important de le mettre en avant. Face au vieillissement de la population, à l'augmentation du nombre de personnes seules et du virage ambulatoire, les coopératives de soins à domicile et les centres coopératifs de soins postchirurgicaux offrent des solutions adaptées et devraient être amenés à se développer de plus en plus⁴⁸. Ceci est tout particulièrement vrai au Québec où les coopératives de santé sont très présentes par rapport aux autres provinces du Canada.

Graphique 6 : Profil actuel des coopératives de soin de santé au Canada⁴⁹



Source : Trent Craddock et Naila Vayid (2004). *Les coopératives de soins de santé au Canada*. Secrétariat aux coopératives, gouvernement du Canada.

⁴⁷ CQCM. *Positionnement et Orientations du Conseil de la coopération du Québec en matière de santé*. Document révisé en 2005.

⁴⁸ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

⁴⁹ La figure 1 indique le nombre de coopératives qui étaient constituées au Canada en 2001, par province, ainsi que la proportion de celles qui présentent un rapport au Secrétariat aux coopératives, par le recours à une enquête annuelle ou aux contributions des organismes centraux de chaque province.

Entre 2004 à 2007, les coopératives cliniques de santé se sont très fortement développées. Si on ajoute les coopératives de services à domicile, les coopératives de paramédics, d'hébergement, de réadaptation et d'habitation, c'est au moins 100 coopératives qui œuvrent maintenant dans le secteur de la santé et des services sociaux, démontrant qu'il est possible de résoudre le problème de l'accès aux services de santé par la participation citoyenne organisée démocratiquement et solidairement via la formule coopérative.⁵⁰

Malgré cette émergence du secteur dans la province, la région de Montréal reste très en retard. Dans sa synthèse des enjeux de développement de l'économie sociale, le Chantier de l'économie sociale ne faisait état que d'une coopérative de santé présente à Montréal. Favoriser le développement de ces différentes entreprises de santé dans la métropole est considéré comme un enjeu majeur par le Chantier. Pour réussir, ce développement doit passer par « l'envoi d'un signal clair par le gouvernement dans tout le réseau du système de santé sur ce qu'est une coopérative de santé, son potentiel de prise en charge et de contrôle local et son caractère complémentaire, et non compétitif, avec le réseau ».⁵¹ L'adhésion des syndicats au modèle coopératif en santé est également soulignée comme un enjeu important qui implique une complémentarité avec les services publics sans entraîner une substitution d'emploi.

Le CQCM voit également les coopératives de santé comme une alternative innovante qu'il faut promouvoir, mais il insiste sur l'importance d'inscrire cette promotion dans le cadre d'une action concertée avec les partenaires régionaux et locaux. Selon le Conseil, une question centrale se pose : Comment transformer le rapport de dépendance du citoyen face au système de santé, inscrit actuellement comme un « consommateur » de services plutôt que comme un coopérateur qui maîtrise les conditions qui influencent sa santé?⁵²

Pour plus d'information sur ces questions et sur le potentiel des coopératives dans le domaine sociosanitaire au Québec, nous renvoyons au document suivant :

CQCM (2005). *Les coopératives dans le domaine socio-sanitaire au Québec : Résultats d'un sondage sur la perception des facteurs de succès et des causes d'échecs*. Sommaire exécutif.

http://www.coopquebec.coop/upload/cqcm/editor/asset/cooperatives_domaine_socio-sanitaire_sondage_07_05_sommaire.pdf

Secteur agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est l'un des plus vieux secteurs coopératifs. Au Québec, les premières coop d'alimentation ont été fondées dans les années 1930 lors de la crise économique. Ces coopératives prennent la forme de supermarchés (forme la plus répandue), de clubs d'alimentation ou encore de magasins d'aliments naturels. Elles appartiennent majoritairement à la catégorie coopérative de consommateurs, mais un certain nombre ont pris la forme de coopérative de solidarité. Au Québec, sur 85 coopératives, on en compte 65 dans la première catégorie, 13 dans la deuxième et le reste parmi les autres formes de coopératives. Malgré l'importance du secteur coopératif dans ce domaine, on dénombre seulement 6 coopératives agroalimentaires à Montréal⁵³, ce qui classe la métropole loin derrière les autres régions québécoises en la matière. Il est également intéressant de noter que parmi les 5 clubs coopératifs présents au Québec, aucun d'entre eux n'est situé à Montréal et il en va de même pour les magasins coop qui sont pourtant présents dans 14 régions au Québec⁵⁴. L'ensemble de ces données nous

⁵⁰ CQCM. *Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif*. Rapport des résultats.

⁵¹ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

⁵² CQCM. *Positionnement et Orientations du Conseil de la coopération du Québec en matière de santé*. Document révisé en 2005.

⁵³ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

⁵⁴ *Ibid.*

amène donc à considérer le secteur agroalimentaire comme un créneau porteur dont le potentiel coopératif est grandement sous exploité à Montréal.

Enfin, parmi les enjeux majeurs liés à ce secteur, le Chantier de l'économie sociale souligne que l'implantation en milieu urbain (et particulièrement à Montréal) pourrait permettre une augmentation des parts de marché et de la rentabilité des magasins alimentaires. Il insiste également sur l'importance de l'enjeu de la relève dans ce secteur et donc de l'embauche de jeunes de moins de 30 ans.⁵⁵

La relève dans les entreprises

On assiste à l'heure actuelle à un vieillissement de la population entraînant de plus en plus de départs à la retraite, et par là même, à un besoin grandissant de main-d'œuvre et de jeunes entrepreneurs dynamiques pour reprendre les entreprises qui, si elles ne sont pas reprises, seront liquidées ou vendues à de plus gros conglomérats⁵⁶. Pour conserver une économie dynamique, diversifiée et concurrentielle, il est très important de favoriser la relève au sein de ces entreprises.

La relève fait partie des enjeux communs aux différents secteurs de l'économie sociale mis en avant par le Chantier et nous allons voir ici que parmi les différentes voies de reprises qui se présentent, le modèle coopératif offre d'intéressantes possibilités notamment avec les coopératives de travailleurs actionnaires. Cette formule permet aux employés d'une compagnie déjà existante de se regrouper en coopérative afin d'acheter collectivement un bloc d'actions dans la compagnie où ils travaillent. La coopérative ainsi créée devient actionnaire de l'entreprise. Les CTA ne peuvent sauver une entreprise qui fait faillite, mais elles stimulent une plus grande implication des travailleurs dans leur entreprise et leur donnent un certain poids dans les décisions qui la concernent.

Entreprises en informatique et en technologie de l'information et de la communication (TIC)

Durant la dernière décennie, le secteur de l'informatique et des TIC a connu une croissance extrêmement forte. Cette expansion a entraîné le développement de nombreux services d'accès dans les organismes communautaires et la naissance de nouvelles entreprises OBNL et coopératives. Ici encore, parmi les entreprises d'économie sociale actives dans ce secteur, les OBNL sont majoritairement représentées (82 %)⁵⁷. Le Québec compte tout de même 26 coopératives dont la moitié de celles-ci sont situées à Montréal⁵⁸. De plus, on remarque que la viabilité des coopératives dans ce secteur est particulièrement bonne. Dans les télécommunications par exemple, le taux de survie des coopératives atteint les 87,5 % après 10 ans d'activité. À titre de comparaison, seulement 16,5 % des entreprises traditionnelles de ce domaine passent la barre des 10 ans d'exercice. (Voir le graphique 4, p. 26)

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ La FCEI estime ainsi qu'environ 200 000 entreprises canadiennes changeront de propriétaire dans les quinze prochaines années. <http://economiesocialequebec.ca/?module=document&division=24&uid=489>

⁵⁷ Christine Doré et Denis Bussièrès (2003). *Quelques éléments d'information sur les entreprises d'économie sociale*. Chantier de l'économie sociale et ARUC-ÉS.

⁵⁸ Charles Guindon (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.

Transport collectif

La nécessité d'un réseau de transport en commun performant et accessible pour le développement de Montréal est reconnue par toutes les instances politiques municipales. « Les pertes économiques liées à la congestion à Montréal sont estimées à près de un milliard de dollars par année, soit l'équivalent de 1 % de la production du territoire, et ne cessent d'augmenter depuis dix ans »⁵⁹.

Selon la CRÉ, l'accessibilité universelle au transport en commun et l'augmentation de l'utilisation de ces services par les Montréalais et les résidents des couronnes nord et sud travaillant à Montréal sont des objectifs que doit viser l'ensemble de la communauté montréalaise⁶⁰. Il y a donc ici un secteur détenant un grand potentiel de développement et dans lequel la formule coopérative pourrait apporter de nombreuses réponses. Malheureusement, celle-ci n'est encore que très peu présente dans ce domaine. Il existe 3 coopératives de taxi à Montréal, mais des coopératives pourraient voir le jour dans de nombreux autres types d'activité qui ne cessent d'émerger actuellement devant cette nécessité du transport collectif; on pense ici par exemple à la formule « communauto » (qui n'est pas une coopérative) ou à d'autres innovations dans le domaine du covoiturage.

Coopératives d'habitation

Les coopératives d'habitation forment un secteur particulier du monde coopératif que nous ne pouvons omettre. Par leur ancienneté d'existence et leur nombre (78 % du total des coopératives montréalaises), elles forment le secteur le plus représentatif de la coopération à Montréal. Dans l'imagerie populaire, on trouve ainsi souvent des raisonnements inductifs entre ce secteur particulier et la formule coopérative en général. Elles forment aussi sans doute le secteur coopératif le plus dynamique et le plus viable de la métropole. Leur taux de survie de 94,2 % après 10 ans en est un bon indicateur. Ceci étant dit, ce rapport a voulu focaliser sur les autres secteurs à potentiel coopératif sous exploités, et c'est pour cela que les coopératives d'habitation ne sont pas ici abordées plus en détail. Elles forment, par ailleurs, un monde à part et méritent souvent des études qui leur sont entièrement consacrées. Nous insistons néanmoins sur l'apport considérable de cette formule dans le secteur du logement social et dans la société montréalaise dans son ensemble et sur l'importance d'un soutien continu dans ce secteur. Par ailleurs, il existe un fort potentiel coopératif en ce qui a trait aux services connexes à l'habitation.

Autres types d'entreprises où le modèle coopératif pourrait se développer

Entreprises adaptées

Elles offrent un cadre de travail adapté pour 3 100 personnes vivant avec des limitations fonctionnelles. Dans l'ensemble du Québec, on dénombre 44 entreprises d'économie sociale qui offrent ces possibilités. Ces entreprises interviennent dans huit secteurs économiques (principalement emballage et manutention, récupération, entretien et sécurité) et sont constituées pour la grande majorité en OBNL. Sur 44 entreprises, on compte seulement 2 coopératives. Il serait donc intéressant de promouvoir la formule coopérative pour ce type d'entreprise.

⁵⁹ CMM, Étude : *Transport en commun : un puissant moteur de développement économique de la région métropolitaine*, décembre 2004.

⁶⁰ CRÉ de Montréal (2005). *Innovier pour se développer*. Plan quinquennal de développement 2005-2010.

Coopératives funéraires

Il existe 37 coopératives funéraires au Québec. Ces entreprises cumulaient en 2005 un chiffre d'affaires de 284 millions de dollars et rassemblaient 150 572 membres. Avant leur arrivée, le coût moyen des funérailles au Québec était le plus élevé de tout le pays. Depuis, l'écart s'est renversé et ces entreprises coopératives offrent des coûts de 40 % moins élevés que les autres fournisseurs. Malheureusement, elles sont quasiment absentes de la région montréalaise (une seule coopérative funéraire)⁶¹. Le Chantier de l'économie sociale insiste sur la nécessité d'ouvrir le marché de Montréal pour augmenter le taux de croissance du secteur.

Coopératives scolaires

Au Québec, on compte 83 coopératives scolaires. Ces entreprises totalisent un chiffre d'affaires de 151 millions de dollars, emploient 1470 personnes et desservent 515 730 membres.⁶²

Ce secteur est un des plus anciens secteurs coopératifs. À la fois dynamique, diversifié et structuré, il a connu une bonne croissance depuis 5 ans et un taux de survie bien supérieur à celui des entreprises traditionnelles (en 1999 ce taux était de 67 % pour les coopératives contre 20 % dans le privé). Par ailleurs, ces organismes contribuent à faire la promotion de la formule coopérative. Chaque année, environ 600 étudiants reçoivent une formation sur la coopération grâce à ces organisations. En plus d'une familiarisation avec la formule ceci permet de développer chez ces jeunes un sens des responsabilités, ainsi qu'un esprit de solidarité et de leadership.⁶³

À Montréal, ces coopératives sont relativement nombreuses (19), mais compte tenu du nombre important d'universités et d'étudiants, ce chiffre apparaît tout à fait normal et le secteur pourrait encore se développer davantage.

Coopératives Jeunesse de services

Nous l'avons vu, l'entrepreneuriat chez les jeunes forme l'un des grands enjeux de développement de la métropole montréalaise. La formule coopérative offre des possibilités dont les jeunes ne sont pas toujours avisés. La direction des coopératives du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche avait déjà souligné ce point dans sa *Politique de développement des coopératives : Horizon 2005*. Au sein des orientations stratégiques visant spécifiquement les jeunes, elle préconisait alors de « Favoriser le financement et l'accompagnement de projets portés par des jeunes » et de « Faire connaître la formule coopérative aux jeunes, notamment aux adolescents ».

C'est précisément à ce dernier point que répond la formule des coopératives Jeunesse de services (CJS). Les CJS proposent une innovation socioéconomique multiforme et participent ainsi à la diversification du mouvement coopératif. En sensibilisant et en formant des adolescents à l'économie sociale et à la formule coopérative, elles contribuent au renforcement des synergies locales et préparent l'avenir. Par ailleurs, en plus de contribuer à la diffusion de l'image du modèle coopératif, elles ont une incidence positive reconnue sur la scolarisation des adolescents coopérants⁶⁴ et rentrent ainsi dans les stratégies de développement montréalaises comme le volet éducation du plan quinquennal de la CRÉ.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Jean-Marc Fontan et Marie Bouchard (2006). *Les coopératives Jeunesse de services : Apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*. Cahier de l'ARUC-ÉS.

Catégories de coopératives à promouvoir particulièrement

Coopératives de travail

La coopérative de travail, parce qu'elle valorise l'humain avant le capital, s'insère dans le courant d'une économie solidaire. Les coopératives de travail, font la promotion d'une vision de l'économie et de la production basée sur la pérennisation des entreprises, l'enracinement sur le territoire et le contrôle collectif du devenir économique. Ces coopératives, qu'elles soient dans le secteur des services, de la production manufacturière ou de la haute technologie, partagent les mêmes défis : offrir à un groupe de personnes de gérer collectivement leur entreprise dans le but premier de leur procurer un emploi de qualité à long terme. Cette vision amène de meilleures conditions de travail et une plus grande participation et implication des employés dans la gestion de leur entreprise. On verra d'ailleurs souvent les membres d'une coopérative de travailleurs être plus productifs et efficaces parce que plus respectés et plus impliqués que dans certaines entreprises privées. Plusieurs grandes entreprises ont d'ailleurs adopté des modes de gestion participative pour augmenter la participation des employés et leur productivité. Ils n'ont rien inventé. Pour toutes ces raisons, le RÉSEAU de la coopération du travail du Québec conçoit ce type de coopératives comme un outil essentiel pour relever collectivement les défis liés à la création d'emplois et au développement socioéconomique.

Parmi les enjeux majeurs liés à cette catégorie, le Chantier de l'économie sociale souligne lui, l'importance de favoriser les transferts d'entreprises en coopératives de travail en travaillant en collaboration avec les CDR, les syndicats et les représentants de la coopération du travail. Il insiste également sur l'importance de consolider le mouvement, notamment à travers le plan de développement du RÉSEAU de la coopération du travail du Québec et en arrimant ce développement avec les CDR.

Avec 49 coopératives actives à Montréal (32 %), cette catégorie est la mieux représentée sur la métropole⁶⁵. Bien que leur taux de survie de 45,8 % après cinq ans soit faible par rapport aux autres catégories, il reste tout de même bien supérieur à celui des entreprises traditionnelles.

Coopératives de solidarité

Les coopératives de solidarité sont présentes à Montréal, mais en quantité encore relativement faible. Avec 15 % des coopératives de la région, cette catégorie se place seulement en quatrième position. Ceci étant dit, ce type de coopératives est en pleine croissance. Tant par leur nombre que par le nombre de leurs membres et la valeur totale des actifs, cette forme de coopérative a montré une expansion impressionnante dans les dernières années. Fin 2007, leur chiffre d'affaires global représentait 56,6 millions de dollars (soit une hausse de 73 % depuis 2001).⁶⁶

Les coopératives de solidarité se distinguent des autres catégories en étant les seules à permettre la cohabitation de trois catégories de membres : utilisateurs, travailleurs et de soutien. Elles sont donc très flexibles et peuvent s'adapter à de nombreux secteurs d'activité. Au départ, on retrouvait les coopératives de solidarité plus particulièrement dans le domaine des services à la personne, de l'agriculture, du récréotourisme et de l'environnement. Depuis, elles ont investi des secteurs d'activité de plus en plus variés tels que l'imprimerie et l'édition, les services aux entreprises, le commerce équitable, les arts et spectacles, l'hébergement et la restauration. On peut remarquer ici que ces secteurs sont, pour beaucoup, les secteurs en expansion à Montréal (arts et spectacles, services aux entreprises, hébergement et restauration, loisir). Il faut donc promouvoir cette formule de coopération dans la région montréalaise (où elle est sous-représentée) et utiliser le potentiel de

⁶⁵ Statistiques excluant les coopératives financières et d'habitation.

⁶⁶ Chiffres pour l'ensemble du Québec. (Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale, 2007).

développement de ces secteurs émergents. De plus, la flexibilité de ces organisations est telle que plusieurs organismes à but non lucratif ont opté pour une transformation en coopérative de solidarité. On peut donc voir dans cette catégorie une voie vers un rééquilibrage de la composition des entreprises d'économie sociale à Montréal.⁶⁷

Coopératives de travailleurs actionnaires

Les coopératives de travailleurs actionnaires forment, comme nous l'avons vu plus haut, une formule très bien adaptée aux besoins grandissants de relève au sein des entreprises (notamment avec le départ à la retraite des baby-boomers). Il serait donc bon d'en faire la promotion de manière à ce que le personnel des entreprises qui risquent une cessation d'activité soit bien informé de cette possibilité de relève. Ceci étant dit, et bien que cette formule présente de nombreux avantages, dans les faits, les personnes qui sont motivées par la reprise de leur entreprise ne sont pas toujours satisfaites par le principe d'un membre/une voix.

⁶⁷ COOPOINT - 2004-2005, Revue annuelle, Volume 5.

Conclusion

Le monde coopératif montréalais est assez peu documenté. Les quelques études qui ont été effectuées se contredisent parfois les unes les autres et ne permettent pas toujours de se construire une image très précise du secteur. Ceci étant dit, voici à travers l'étude des documents existants, les points qui ont retenu notre attention :

- Les coopératives montréalaises se développent dans des secteurs spécifiques qui ne sont pas les mêmes que les secteurs coopératifs forts que l'on trouve en région (voir pages 25-26). Les stratégies de développement coopératif montréalaises ne doivent donc surtout pas se calquer sur des stratégies régionales (quand bien même celles-ci auraient réussi).
- Les coopératives montréalaises sont très dynamiques. Certes, elles sont peu nombreuses par rapport à l'ensemble du monde coopératif québécois, mais les indicateurs de développement (voir Tableau 7, p. 23) sont sans ambiguïté, les coopératives montréalaises ont des taux de croissance bien supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec.

De nombreuses questions se posent alors et se résument en une seule :

- Pourquoi n'y a-t-il pas plus de coopératives à Montréal?

Parmi les différents éléments de réponse, on peut citer des difficultés de promotion, des ressources d'accompagnement insuffisantes, le manque de financement, un manque de contacts, la complexité juridique, la méconnaissance de la formule et les préjugés qui l'accompagnent. Parmi ces causes, il y en a des générales, et d'autres montréalaises. Par exemple, le fait que les coopératives de Montréal aient un taux de survie très bas,⁶⁸ malgré des indicateurs de croissance très forts, nous amène à nous questionner sur le niveau des ressources d'accompagnement et le manque de financement lors de la naissance des coopératives.

Enfin, si l'on doit insister sur l'une des ces causes de sous-développement du monde coopératif montréalais, ce sont sans aucun doute les derniers points liés à l'image floue à laquelle renvoie la formule, qui reviennent le plus souvent dans les rapports et les tables de discussion qui se focalisent sur cette question. Ainsi, l'enjeu « Image, valeurs et perception de la coopération » est celui qui possède le plus haut taux de mise en œuvre par les regroupements sectoriels (57 %)⁶⁹. Il est donc essentiel de promouvoir l'image des coopératives et de faire connaître aux Montréalais tout leur potentiel.

⁶⁸ 33,3 % pour une moyenne québécoise de 44,3 % après 10 ans, (MDEIE 2008).

⁶⁹ CQCM. *Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif*. Rapport des résultats.

Bibliographie

- Bond, Lise et al. (1999). *Taux de survie des entreprises coopératives au Québec*. Direction des coopératives. Gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. http://www.coop.qc.ca/pub/pdf/surv_f.pdf
- Bouchard, Marie et al. (2008). *Portrait statistique de l'économie sociale dans la région administrative de Montréal*. Chaire de recherche en économie sociale. No hors série 2008-01. <http://www.chaire.ecosoc.uqam.ca/Portals/ChaireEcoSoc/HS-2008-01.pdf>
- Clément, Michel et al. (2001). *Pour une croissance et une diversification des coopératives*. Avant projet de Politique de développement des coopératives. Gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/Entreprises/cooperatives/consultation.pdf>
- Clément, Clément et al. (2008). *Sommaire Taux de survie des coopératives au Québec*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Direction des coopératives. http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/Entreprises/cooperatives/mdeie_tauxSurvie_coop.pdf
- CMM (2003). *Vision 2025. Cap sur le Monde : Bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable*. Rapport de consultation publique, Projet d'énoncé de vision stratégique. http://www.cmm.qc.ca/vision2025/vision2025_rapportdeconsultation.pdf
- CMM, (2004). Étude : *Transport en commun : un puissant moteur de développement économique de la région métropolitaine*. http://www.transportsviables.org/pdf/memoires/memoire_TCEnjeuEcoCMO.pdf
- CMM (2005). *Cap sur le monde : Pour une région métropolitaine de Montréal compétitive*. Plan de développement économique. http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/pde05.pdf
- CMM (2007). *Cap sur l'innovation. La stratégie d'innovation du Grand Montréal*. http://www.cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/cap_innovation.pdf
- CQCM. *Plan d'ensemble 2004-2007 du développement coopératif*. Rapport des résultats.
- CQCM (2005). *Les coopératives dans le domaine socio-sanitaire au Québec : Résultats d'un sondage sur la perception des facteurs de succès et des causes d'échecs*. Sommaire exécutif. http://www.coopquebec.coop/upload/cqcm/editor/asset/cooperatives_domaine_socio-sanitaire_sondage_07_05_sommaire.pdf
- CQCM. *Positionnement et Orientations du Conseil de la coopération du Québec en matière de santé*. Document révisé en 2005. http://www.coopquebec.coop/upload/cqcm/editor/pdf/positionnement_et_orientations_du_ccq_-_web.pdf
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (2007). *Une occupation dynamique du territoire : Bâtir l'avenir des municipalités par la coopération*. Mémoire présenté à madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions. http://www.coopquebec.coop/upload/cqcm/editor/pdf/memoirenovembre_2007_municipalites_devitalisees.pdf
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. *Coopératives en énergies renouvelables. 4 guides d'accompagnement. Des énergies durables pour et par les communautés*. <http://www.coopquebec.coop/site.asp?page=element&nIDElement=2411>

- Comité consultatif du ministre sur les coopératives (2002). *Les coopératives et les soins de santé*. Rapport présenté au secrétaire d'État Andy Mitchell. http://www.agr.gc.ca/policy/coop/health_f.phtml
- Coopérative de développement régional Montréal - Laval (2008). *Répertoire des coopératives*.
- CRÉ (2004). *Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal*. Plan d'action 2004-2007. <http://www.crdim.org/Publications/Developpement%20Social/Plan%20d'action%202004-2007%20-%20social.pdf>
- CRÉ de Montréal (2005). *Innover pour se développer*. Plan quinquennal de développement 2005-2010. <http://www.crdim.org/Publications/Documents%20Institutionnels/Plan%20Quinquennal%20CRE.pdf>
- CRÉ de Montréal (2007). *Les grandes orientations 2007-2008*. Plan de travail. <http://www.crdim.org/Publications/Documents%20Institutionnels/Plan%20travail%20CRE%202007-2008.pdf>
- CRÉ (2007). *Montréal : ville apprenante, de savoir et d'innovation*. <http://www.crdim.org/Publications/Developpement%20Economique/Rapports%20et%20documents/Montreal.%20Ville%20a%20pprenante%20-%20201107.pdf>
- CRÉ (2007). *Le réseau d'échanges. Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. BILAN 2006-2007. <http://www.crdim.org/Publications/Environnement/Reseau%20d'echanges%20-%20Bilan%202006-2007.pdf>
- CRÉ Comité Femmes (2007). *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*. Mémoire du Comité Femmes de la CRÉ de Montréal. <http://www.crdim.org/Publications/Avis%20et%20Memoires/Memoire%20-%20Politique%20egalite%20femmes%20-%20hommes.pdf>
- CRÉ et EnviroMontréal (2008). *Grappe des technologies et services en environnement du Grand Montréal*. Document de travail. Un projet de développement économique et social structurant pour le Québec. <http://www.crdim.org/Publications/Environnement/Enviro-Montreal%20-%20Document%20de%20presentation.pdf>
- Direction des coopératives (2003). *Horizon 2005, Politique de développement des coopératives*. Gouvernement du Québec, ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche.
- Doré, Christine et Denis Bussièrès (2003). *Quelques éléments d'information sur les entreprises d'économie sociale*. Le Chantier de l'économie sociale et l'ARUC-ÉS. <http://www.chantier.qc.ca/>
- Emploi-Québec (2008). *Plan d'action annuel 2008-2009*. <http://www.emploiquebec.net/francais/complements/publications.asp?categorie=1001103>
- Fontan, Jean-Marc et Marie Bouchard (2006). *Les coopératives Jeunesse de services : Apprentissage multidimensionnel, impact éducatif et complémentarité à l'environnement scolaire*. Cahier de l'ARUC-ÉS.
- Guindon, Charles (2008). *Synthèse annuelle des enjeux de développement sectoriels et régionaux des entreprises d'économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale.
- Lepage, Daniel (2007). *Statistiques sur les entreprises coopératives régies par la Loi sur les coopératives*. Direction des coopératives du MDEIE. Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle du MDEIE.

- Michaud, Pascale (2003). *Montréal, ville de savoir*. Rapport du Comité conseil « Montréal, Ville de savoir ». Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/Contenus_partages_Fr/VIE_MONTREAL/media/documents/mtl-savoir.pdf
- Tourisme Montréal (2003). *Plan de développement touristique de Montréal 2003-2010*. Rapport final. <http://documents.tourisme-montreal.org/Montreal-Tourism/R-and-D/Product-Development/FR/Plan-de-developpement-touristique-de-Montreal.pdf>
- Craddock, Trent et Naila Vayid (2004). *Les coopératives de soins de santé au Canada*. Secrétariat aux coopératives, gouvernement du Canada.
- Ville de Montréal (2005). *Réussir @ Montréal*. Stratégie de développement économique 2005-2010 de la ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie_fr/documents/INTEGRAL_FRANCAIS_FINAL_02_06.pdf
- Ville de Montréal (2005). *Montréal, métropole culturelle*. Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. http://www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/Librairie_Fr/documents/Mtl_metropole_culturelle.pdf
- Ville de Montréal (2007). *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, phase 2007-2009*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PSDD_2007-2009F.pdf
- Zone de coopération. *Coopoint*. Revue annuelle 2007, volume 7, http://www.cdr.coop/?La_CDR_Montr%20%26nbsp%3B:Zone_de_Coop%20ration